

Collège au cinéma

Période d'inscription : du 1er au 17 septembre 2018

Contact > Clarisse ROUGIER > 01 41 91 26 83 > crougier@hauts-de-seine.fr / collegeaucinema@hauts-de-seine.fr

<http://www.collegeaucinema92.ac-versailles.fr/>

Présentation

Dispositif national et interministériel d'éducation à l'image, Collège au cinéma a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de les ouvrir sur le monde. Les partenaires de cette opération sont le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de la Culture, avec notamment le Centre national du cinéma et de l'image animée, la Fédération nationale des cinémas français et les collectivités territoriales.

Dans les Hauts-de-Seine, Collège au cinéma est mis en œuvre par le Pôle attractivité, culture et territoire du Conseil départemental, la Direction des services départementaux de l'Education nationale, le Rectorat de l'Académie de Versailles, l'Atelier CANOPÉ des Hauts-de-Seine et la coordination des salles de cinéma, soutenue par la DRAC Île-de-France.

Objectifs

- Permettre aux collégiens de développer une culture cinématographique
- Donner accès à des formations d'analyse filmique aux enseignants et leur proposer des pistes de prolongements pédagogiques
- Participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant le développement de liens réguliers entre les adolescents et les salles art et essai du département
- Participer à aiguïser l'esprit critique des plus jeunes, en leur donnant des clés de lecture du monde et en éduquant leur regard. Cela est d'autant plus nécessaire que ces derniers sont surexposés aux images et aux sources d'information (usage du numérique, réseaux sociaux).

Détails de l'opération

D'octobre à juin, les élèves découvrent trois œuvres cinématographiques sur grand écran. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les enseignants en classe.

La formation des enseignants, « Collège au cinéma 92 – projections-conférences » d'une durée globale de 15h, est obligatoire. Avant la projection avec les élèves, les enseignants voient ainsi les trois films de la programmation en salle et bénéficient des éclairages proposés par les spécialistes du cinéma que sont l'enseignant-formateur et/ou un intervenant professionnel du cinéma (critique, réalisateur...). Cela est indispensable à l'accompagnement pédagogique de l'élève.

Chaque film est accompagné d'un dossier pédagogique destiné à l'enseignant et d'une fiche thématique remise à chaque élève. Ces documents sont réalisés par le Centre national du cinéma et de l'image animée.

Bénéficiaires

Les collégiens du département.

Nombre de bénéficiaires en 2017-2018

10 000 collégiens.

Inscription et tarifs

L'inscription des collèges se fera en ligne, en se connectant à l'application CINEMA, via le portail académique ARENA < scolarité du second degré < applications locales de gestion de scolarité du second degré, du 1^{er} au 17 septembre 2018.

Un courrier d'information cosigné par le Directeur général adjoint du Pôle attractivité, culture et territoire du Conseil départemental et par la Directrice académique est envoyé à tous les chefs d'établissement dès la fin du mois d'août. Ce courrier précise les modalités d'inscription.

Le Conseil départemental prend en charge la billetterie à hauteur de 7,50 € par élève, qui correspond au coût trimestriel de 2,50 € par film. Le collège reverse au Conseil départemental une participation annuelle de 3 € par élève inscrit au dispositif.

Films proposés pour l'année 2018-2019 :

FILMS 6^{ème} - 5^{ème}

Thématique annuelle : « Au-delà des limites »

1er trimestre

Phantom boy d'Alain Gagnol et Jean-Louis Felicioli, France et Belgique, 2015 - 1h24

2ème trimestre

Billy Elliot de Stephen Daldry, Grande Bretagne, 2000 - 1h50

3ème trimestre

Le Voleur de bicyclette de Vittorio De Sica, Italie, 1948 - 1h33

FILMS 4^{ème} - 3^{ème}

Thématique annuelle : « Secrets et mensonges »

1er trimestre

Hors-jeu de Jafar Panahi, Iran, 2005 - 1h28

2ème trimestre

Mud de Jeff Nichols, Etats-Unis, 2013 - 2h10

3ème trimestre

Quai des orfèvres d'Henri-Georges Clouzot, France, 1949 - 1h45